



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/48/L.2
5 octobre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-huitième session
Genève, 1^{er}-12 octobre 2001

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET
DU DÉVELOPPEMENT SUR SA QUARANTE-HUITIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 1^{er} au 12 octobre 2001

Rapporteur: M. Federico Perazza (Uruguay)

Orateurs:

Administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement	Inde
Japon	Norvège
Cuba	Népal
Iran (République islamique d')	États-Unis d'Amérique
Belgique	Mexique
Chine	Fonds monétaire international

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 17 octobre 2001** à la:

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8102,
télécopieur: 907 0056, téléphone: 907 5654/1066.

Chapitre I

INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT: STABILITÉ FINANCIÈRE: LA RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE ET LE RÔLE DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE

(Point 2 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi du document suivant:

Rapport sur le commerce et le développement, 2001, et Aperçu général (UNCTAD/TDR/2001).

2. **L'Administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a présenté le point de l'ordre du jour.

3. Le représentant du **Japon** a dit que si le choc provoqué par les récents attentats terroristes pouvait avoir des incidences négatives sur l'économie mondiale, la mise en œuvre de politiques coordonnées pouvait limiter l'ampleur du ralentissement économique. Le Gouvernement japonais participerait à cette coordination des politiques pour éviter d'éventuelles turbulences économiques au Japon et à l'extérieur du Japon.

4. Une reprise de l'économie japonaise n'était pas encore à l'ordre du jour. Les exportations, la production et les investissements continuaient de diminuer, et la situation du marché du travail se détériorait fortement. Le Gouvernement était fermement déterminé à revitaliser l'économie par des mesures rapides de réforme budgétaire et structurelle et par l'élimination des prêts bancaires improductifs. Il continuerait de contribuer à la promotion du commerce et du développement dans les pays en développement en renforçant et améliorant l'efficacité de son APD, en dépit d'une diminution de celle-ci de 9 % en 2001.

5. Le Japon était pleinement favorable au lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales à l'occasion de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha. Il collaborait avec les pays en développement pour que le nouveau cycle permette de prendre dûment en compte les priorités de ces pays. Il redoublerait également d'efforts, dans le cadre d'une coopération technique bilatérale et multilatérale et d'activité de renforcement des capacités, pour aider les pays en développement à s'intégrer dans le système commercial

mondial. Dans le souci d'étoffer ses relations commerciales multilatérales, le Gouvernement japonais avait engagé des négociations sur un accord de partenariat économique avec Singapour.

6. Il fallait continuer de s'employer à renforcer le système financier international. Depuis le Sommet de Cologne, diverses mesures avaient été prises, dont un renforcement de la surveillance du FMI, la promotion et l'application de codes et normes internationaux essentiels, un renforcement de la participation du secteur privé à la prévention et au règlement des crises, des réformes concernant les prêts du FMI, et le renforcement de la transparence et des obligations redditionnelles du FMI.

7. Concernant le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*, le représentant a déclaré souscrire à l'affirmation selon laquelle aucun régime unique de change ne pouvait convenir à tous les pays dans toutes les circonstances et un taux administré pouvait être une bonne chose. Dans le contexte de la coopération monétaire asiatique, le groupe de «l'ANASE plus 3», c'est-à-dire les membres de l'ANASE, plus la Chine, le Japon et la République de Corée, avait lancé en mai 2000 l'initiative Chiang Mai. L'objectif était de promouvoir et de renforcer la coopération monétaire et financière en Asie de l'Est, parallèlement aux mécanismes existants tels que le FMI. Lors d'une réunion tenue en mai 2001, le groupe de «l'ANASE plus 3» avait réaffirmé sa volonté d'élargir la portée des accords bilatéraux d'échanges financiers ainsi que la participation à ces accords.

8. Le représentant de **Cuba**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a dit que les récents espoirs d'une reprise économique rapide aux États-Unis s'étaient estompés. Les pays en développement, et en particulier les couches les plus pauvres de leur population, auraient le plus à souffrir de toute détérioration de la situation économique. Les pays en développement accuseraient probablement un ralentissement de la croissance de leurs exportations et une baisse des prix des produits de base, ainsi qu'une diminution des prêts privés et des apports d'IED, tandis que leurs coûts d'emprunt sur les marchés financiers internationaux augmenteraient. Le représentant s'est félicité des mesures prises par les grandes banques centrales pour assouplir la politique monétaire après les attentats terroristes de New York, tout en préconisant des mesures supplémentaires en matière budgétaire et un renforcement de la coordination internationale des politiques, qui devrait aussi englober les pays en développement.

9. D'autres questions fondamentales concernant l'interdépendance mondiale devaient susciter une attention continue. Par exemple, les pays en développement devaient pouvoir exercer une plus grande influence sur le commerce international. Les participants à la prochaine conférence ministérielle de l'OMC devaient aborder les problèmes relatifs à l'application des accords commerciaux existants, par exemple dans les domaines de l'agriculture et des textiles et vêtements. Pour éliminer les actuelles asymétries du système commercial mondial, il était essentiel que l'OMC accorde une plus grande attention aux incidences sur le développement des règles commerciales, prévoie un traitement spécial et différencié pour les pays en développement et s'emploie à améliorer l'accès aux marchés dans les secteurs d'exportation intéressant les pays en développement.

10. Concernant les relations financières internationales, le représentant a déploré l'absence de règles qui aideraient à prévenir les crises financières et à en améliorer la gestion. Les intérêts des créanciers continuaient d'être prioritaires, et la participation du secteur privé à la gestion des crises restait insuffisante. De ce fait, les gouvernements des pays touchés par une crise financière étaient souvent obligés d'assumer la responsabilité des dettes privées, ce qui grevait lourdement le revenu national. De nombreux pays en développement avaient renforcé leur système bancaire et financier national, mais le système financier international devait lui aussi être réformé. Le fait que, dans la plupart des cas, les crises financières dans les pays émergents avaient été déclenchées par des fluctuations des flux financiers internationaux imputables aux bailleurs de fonds révélait un problème systémique dans le fonctionnement du système financier international. L'application au secteur financier national de codes et normes stricts, une réforme de la politique macroéconomique et une plus grande transparence étaient importantes, mais cela n'éliminerait pas le risque de nouvelles crises financières. De plus, ces mesures constituaient souvent un fardeau administratif excessif pour les pays en développement. Les institutions financières internationales devaient éviter d'en faire des éléments de conditionnalité. La structure et la gouvernance du système monétaire et financier international devaient devenir plus ouvertes, plus transparentes et plus démocratiques. Une plus grande stabilité des taux de change entre les principales monnaies était souhaitable pour instaurer un environnement commercial plus stable et réduire le risque monétaire relatif au service de la dette des pays en développement.

11. Étant donné que les flux financiers privés étaient intrinsèquement instables et que seul un petit nombre de pays en développement avait accès aux marchés financiers internationaux, l'APD devait être portée aux niveaux approuvés par la communauté internationale et être découplée des exigences des donateurs pour devenir plus efficace. L'initiative PPTE était mise en œuvre de façon trop lente et avait une portée trop limitée. Une approche plus audacieuse reposant sur une évaluation indépendante du surendettement des pays était nécessaire. Enfin, conformément au Programme d'action adopté à Bruxelles, les pays les moins avancés avaient besoin d'apports d'IED et d'autres ressources financières extérieures plus importants.

12. Le représentant de la **République islamique d'Iran**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que l'incertitude politique et économique faisant suite aux événements horribles survenus aux États-Unis avait accru les risques de ralentissement de l'économie mondiale et rendu encore plus nécessaire un renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques entre les grands pays industrialisés. Les incidences des décisions de politique macroéconomique sur tous les pays qui n'étaient pas directement associés à cette coordination, en particulier les pays en développement, devaient être prises en compte.

13. Il fallait d'urgence porter les apports publics aux pays en développement au niveau des objectifs déjà approuvés par la communauté internationale, étant donné la baisse à laquelle on pouvait s'attendre des recettes d'exportation des pays en développement et de l'accès limité de ces pays aux marchés financiers privés, comme indiqué dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*. L'APD devait être rendue plus efficace par un découplage des conditions imposées par les donateurs et un accroissement de la part du financement public sous la forme de subventions accordées aux programmes de lutte contre la pauvreté, en particulier dans les pays les moins avancés.

14. Le traitement actuel de la dette extérieure des pays en développement devrait être révisé de façon qu'y soient intégrés les principes des régimes intérieurs appliqués dans la plupart des pays industrialisés, où les droits des débiteurs étaient reconnus et protégés. De plus, l'allègement de la dette ne devrait pas se faire au détriment de nouveaux flux financiers publics. Si la prévention et une meilleure gestion des crises financières dans les pays en développement nécessitaient une stratégie visant à associer le secteur privé, l'instabilité croissante de l'environnement économique de ces pays et leurs besoins accrus en matière de financement extérieur imposaient

d'améliorer le financement contracyclique et le financement d'urgence des transactions commerciales et autres transactions courantes. Un relèvement des contingents de crédit du FMI devrait donc faire partie de la réforme des institutions de Bretton Woods. Cela réduirait la nécessité pour les pays en développement de consacrer des ressources par ailleurs rares à la constitution de réserves de change improductives.

15. La question du régime de taux de change devrait faire partie de toutes les discussions concernant le financement du développement. Il fallait aussi renforcer la surveillance des politiques macroéconomiques des pays industrialisés et mettre en place un mécanisme pour s'assurer que ces politiques soient compatibles avec des conditions financières extérieures stables pour les pays en développement. Des mesures spéciales étaient nécessaires pour aider les pays les moins avancés qui devenaient plus dépendants du commerce pour alimenter leur croissance et pour lesquels l'élimination des mesures de réglementation du commerce et des flux financiers pouvait avoir des effets particulièrement préjudiciables. Les pays développés devraient consacrer de 0,15 à 0,20 % au moins de leur PIB à l'APD en faveur des PMA, conformément aux accord internationaux. Aussi longtemps qu'aucun progrès réel ne serait obtenu en matière de mécanismes mondiaux visant à renforcer la stabilité financière, les pays en développement devraient conserver une certaine autonomie en matière de régime de change et de libéralisation du compte de capital.

16. Le représentant de la **Belgique**, parlant au nom de l'**Union européenne**, a dit que la situation évoquée dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*, avait considérablement changé depuis la publication du rapport. Les récents attentats terroristes aux États-Unis avaient aggravé les perspectives immédiates de croissance de l'économie mondiale. Toutefois, l'Union européenne estimait que si la communauté internationale prenait les mesures voulues, la situation s'améliorerait à court terme, et l'Union européenne était déterminée à participer à cet effort. La Banque centrale européenne avait déjà pris un certain nombre de mesures pour rassurer les marchés financiers, et l'Union européenne se félicitait des mesures adoptées par l'OPEP pour stabiliser les prix du pétrole.

17. Bien que le continent africain n'ait pas, une fois de plus, bénéficié de l'amélioration de la situation économique enregistrée dans d'autres régions du monde, les observations sur les tendances générales présentées dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*,

étaient trop pessimistes. L'Union européenne restait extrêmement préoccupée par la situation du développement en Afrique et continuerait d'apporter son soutien à l'initiative PPTE renforcée. Il fallait renforcer la coopération entre tous les membres de la communauté financière internationale, en particulier entre les différentes institutions financières internationales. Des efforts déterminés pour stabiliser le système financier international étaient nécessaires, et on ne pouvait que se féliciter des récentes initiatives prises dans ce sens par le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions. La question des mesures de contrôle des changes et des flux de capitaux devait faire l'objet d'un soin particulier, car il n'y avait pas de solution unique face aux crises financières. Les réformes intérieures visant à accroître la transparence et l'information, le renforcement des réglementations et des modalités plus efficaces de répartition du fardeau pouvaient contribuer à une plus grande stabilité financière. D'autres instruments existaient également pour empêcher une aggravation de la vulnérabilité financière extérieure sans entraver les échanges commerciaux ou les flux d'investissement à moyen terme et à long terme. En outre, la régulation des flux financiers ne devrait pas conduire à soutenir des politiques inappropriées; une action préventive intérieure était le meilleur moyen d'éviter les crises financières. Le rôle du FMI ne devrait pas être celui d'un prêteur international en dernier ressort, et une allocation temporaire de DTS dans l'actuelle situation de crise n'était pas la bonne solution. Le FMI devrait plutôt jouer un rôle de catalyseur auprès d'autres sources de financement, en appliquant des mesures de conditionnalité adéquates.

18. L'introduction de l'euro aurait des incidences importantes sur les partenaires commerciaux de l'Union européenne et sur le système financier international en contribuant à réduire la menace que représentait l'instabilité monétaire pour le développement et le commerce. L'euro contribuerait également de plus en plus à la croissance économique mondiale en faisant de l'Union européenne un grand marché intégré.

19. Le représentant de la **Chine** a dit que l'économie mondiale avait subi un net ralentissement depuis le début de l'année. La récession économique aux États-Unis, au Japon et dans l'Union européenne s'étendait à d'autres régions par le biais des liens commerciaux et financiers. Il y avait stagnation dans de nombreux nouveaux pays industriels. Les pays en développement qui étaient fortement tributaires de leurs exportations, en particulier de produits technologiques, avaient été plus durement touchés encore que pendant la crise financière asiatique. Le marasme

des marchés de produits de base et les fluctuations des prix du pétrole avaient atténué les effets bénéfiques de l'allégement de la dette et des mesures commerciales préférentielles limitées accordées aux pays en développement.

20. L'actuelle situation financière internationale présentait trois caractéristiques.

Premièrement, en raison de la prédominance du dollar au niveau international, les mesures prises par les États-Unis influaient beaucoup sur le fonctionnement du système financier international. Deuxièmement, le manque de synchronisation des cycles économiques dans les trois grandes zones monétaires – dollar, yen et euro – rendait difficile la coordination des politiques macroéconomiques et provoquait une instabilité des taux de change qui étaient elles-mêmes préjudiciables au commerce et au développement économique ainsi qu'à la stabilité financière globale. Troisièmement, certains pays en développement subissaient de considérables sorties de capitaux au profit des pays développés à un moment où ils manquaient cruellement de ressources pour leur développement.

21. Le fonctionnement ordonné du système financier international dépendait d'un renforcement de la coordination des politiques macroéconomiques. Les pays qui exerçaient la plus grande influence sur les marchés financiers devaient assumer leurs responsabilités en renforçant la supervision des flux financiers internationaux, en vue de réduire les incidences négatives de l'instabilité de ces flux sur les marchés financiers des pays en développement.

22. La crise financière asiatique avait mis en lumière la nécessité d'un système commercial multilatéral équitable et prévisible et d'un système financier international équilibré et efficace. Le système actuel souffrait de graves insuffisances, et sa réforme avait pris beaucoup de retard par rapport aux progrès de la mondialisation. Le FMI et la Banque mondiale avaient un rôle important à jouer dans la promotion de cette réforme et dans la préservation de la stabilité financière internationale. À cet égard, il faudrait être très attentif aux intérêts des pays en développement et à leur capacité d'assumer les obligations découlant d'une réforme du système. D'importants aspects de cette réforme concernaient les normes et codes financiers internationaux et la mise en place d'un système de change stable. Les pays en développement devaient être associés à l'élaboration des codes et des normes.

23. La liberté de choix concernant le régime de change était essentielle au fonctionnement du système financier international. Dans le monde d'aujourd'hui, aucun régime de change unique n'était valable pour tous les pays dans toutes les circonstances. Il fallait donc réformer le système financier international en accordant toute l'attention voulue aux réalités nationales des pays, en particulier des pays en développement, et à leur droit d'exercer leur choix dans ce domaine. La coopération économique régionale pouvait contribuer à renforcer la capacité collective des pays intéressés, ainsi que la stabilité des marchés financiers internationaux.

24. La Chine avait toujours activement participé aux réunions, négociations et autres activités organisées à la CNUCED, au FMI et à la Banque mondiale, et avait apporté sa contribution à la réforme de ces institutions. Au cours de la crise financière asiatique, elle avait aidé les pays touchés par la crise, et en défendant la valeur de sa propre monnaie, elle avait empêché une plus grande extension de cette crise. Cette participation à la coopération internationale pour la stabilité financière était un élément essentiel et permanent de la politique chinoise.

25. Le représentant de l'**Inde** a dit qu'en raison du ralentissement économique simultané dans tous les grands pays développés, conjugué aux conséquences des événements récemment survenus aux États-Unis, il était peu probable que les pays en développement conservent les taux de croissance atteints en 2000. Il était donc absolument nécessaire que tous les grands acteurs de l'économie mondiale coopèrent et prennent des mesures responsables. Si des politiques intérieures appropriées étaient importantes, le succès de toute stratégie de développement exigeait un environnement extérieur favorable. La diminution et la répartition inégale des flux d'IED ne laissaient pas d'être préoccupantes. Dans l'actuel environnement international, les IED étaient principalement motivés par le progrès technologique, des considérations de gestion et une volonté de regroupement industriel. Cela impliquait que la libéralisation devait être soutenue par des politiques de promotion de l'investissement visant à développer les avantages géostratégiques. La question de la diminution de l'aide et de la stagnation des autres apports financiers publics aux pays en développement devait être abordée dans les grandes instances économiques mondiales. La fréquence croissante des crises financières et monétaires internationales avait amené la communauté internationale à envisager une réforme des institutions financières internationales pour trouver les moyens de prévenir et de régler ces crises, les institutions existantes semblant inadaptées aux nouvelles réalités de la mondialisation

financière. Mais on s'était, à mauvais escient, contenté jusque-là de préconiser des mesures nationales et de chercher à discipliner les débiteurs. Une attention insuffisante avait été accordée à la participation du secteur privé, tandis que l'affectation de fonds publics à la gestion des crises avait empêché de disposer de ces fonds à d'autres fins. La libéralisation du compte de capital et la convertibilité étaient un objectif à long terme, qui devait être replacé dans un plus large ensemble d'objectifs. Bien que ce soit une bonne chose en principe, le grand nombre de normes et de codes internationaux proposés dans des domaines et secteurs intéressant directement le FMI risquait de devenir une charge excessive en termes de personnel et de ressources financières et de trop empiéter sur l'autonomie des décideurs nationaux. Ces codes et ces normes ne devaient pas devenir un élément de la conditionnalité du FMI. Le système international de taux de change devrait figurer en bonne place à l'ordre du jour de la Conférence sur le financement du développement. Les arrangements monétaires régionaux devaient également retenir l'attention, mais il serait difficile pour les pays en développement de suivre l'exemple de l'Europe.

26. Le représentant de la **Norvège** a dit que, même si les analyses présentées dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001* étaient intéressantes et stimulantes, il n'en partageait pas certains postulats et certaines conclusions. Les perspectives économiques mondiales étaient beaucoup plus incertaines que 12 mois auparavant, malgré la baisse des taux d'intérêt, les réductions fiscales et les mesures monétaires concertées adoptées à la suite des récents attentats terroristes.

27. Le nouveau plan d'action du Gouvernement norvégien pour la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement insistait sur la nécessité d'une meilleure cohérence des politiques dans les pays industrialisés. Les pays développés et les pays en développement devaient également examiner divers aspects de leurs politiques pour s'assurer qu'elles étaient compatibles et qu'elles allaient dans le sens des objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire. C'était la voie qu'avait choisie la Norvège.

28. Dans la situation actuelle, les pays asiatiques et latino-américains, qui étaient fortement dépendants de leurs exportations vers les États-Unis, étaient confrontés à de nouvelles difficultés, mais la diminution des taux d'intérêt aux États-Unis et la baisse du dollar favoriseraient une diminution des paiements au titre du service de la dette. Dans certains pays les moins avancés, les troubles civils et politiques continueraient d'assombrir les perspectives de

croissance. Même dans un environnement économique mondial favorable, il ne pouvait y avoir décollage de la croissance en l'absence de certaines conditions intérieures fondamentales.

La baisse des prix des produits de base et la diminution des flux d'investissement auraient manifestement des incidences négatives sur les PMA. La Norvège réaffirmait l'engagement qu'elle avait pris à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, à Bruxelles, d'éliminer progressivement les droits et les contingents appliqués aux exportations de tous les produits, sauf les armes, d'ici à juillet 2002.

29. Le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales pourrait beaucoup contribuer à dynamiser l'économie internationale. Un préalable indispensable au succès de la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha était que les questions de mise en œuvre soient traitées de façon satisfaisante. Pour la Norvège, un système commercial mondial plus ouvert et un accroissement des investissements étrangers directs dans les pays en développement étaient généralement plus importants pour la réduction de la pauvreté que l'APD.

30. Le Gouvernement norvégien ne souscrivait pas aux vives critiques formulées à l'encontre de l'actuelle architecture financière internationale dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001*. Premièrement, les mesures prises pour faire face à la crise est-asiatique avaient empêché que cette crise ne devienne mondiale, et la reprise économique s'était amorcée assez rapidement. Deuxièmement, les auteurs du *Rapport* affirmaient à tort que l'ensemble du programme de réforme s'adressait exclusivement aux pays en développement. Troisièmement, les arguments présentés à l'appui de la création de nouvelles institutions internationales n'étaient pas convaincants. Quatrièmement, concernant la question de la dette, il était à noter que beaucoup de choses avaient changé depuis la première génération de pays bénéficiaires de l'initiative PPTE, et l'allègement de la dette ne pouvait à lui seul assurer une croissance économique soutenue à long terme s'il ne s'accompagnait pas de réformes intérieures. Cinquièmement, la Norvège s'inscrivait en faux contre l'affirmation selon laquelle le FMI concentrait sa surveillance sur les pays en développement, car la Norvège et d'autres pays de l'OCDE faisaient eux aussi l'objet d'une surveillance régulière.

31. Le représentant de l'**Indonésie** a dit que les perspectives de l'économie mondiale étaient sombres, en particulier pour les pays en développement, en raison de la perte de confiance sur les marchés financiers et du marasme de la croissance dans les pays développés. Les pays en

développement étaient confrontés à un certain nombre de difficultés: déséquilibre de l'épargne et de l'investissement, déséquilibre également des importations par rapport aux exportations, moindre compétitivité, et distorsion des prix internationaux. L'Indonésie était néanmoins déterminée à continuer d'appliquer son programme de stabilisation et s'employait activement à resserrer ses liens financiers avec les pays voisins de la région, notamment dans le cadre de l'initiative Chiang Mai. Toutefois, la situation de l'économie mondiale pouvait être un frein à la coopération régionale, et la fracture économique entre monde développé et monde en développement risquait de s'aggraver. L'OMC et les institutions de Bretton Woods semblaient réticentes à reconnaître la nécessité d'un système commercial et financier international équilibré et stable, probablement parce que certains pays considéraient que la mondialisation et la libéralisation du commerce étaient les seules voies de la croissance et de la prospérité. On avait davantage, et de façon excessive, insisté sur les réformes intérieures que sur une restructuration de l'architecture financière et sur le financement du développement. Les problèmes mondiaux appelaient des mesures de portée mondiale, et la nécessité d'une gouvernance mondiale efficace s'imposait dans de nombreux domaines économiques, sociaux, politiques et humanitaires, y compris le commerce et le financement. Les analyses de la CNUCED devraient davantage insister sur les mesures d'orientation générale, et plus spécifiquement sur les conséquences et les coûts de l'incapacité de réformer l'architecture financière et le système commercial multilatéral, sur les préalables à une gouvernance mondiale juste et sur les mécanismes de coopération nécessaires pour créer un environnement international favorable au développement des pays en développement.

32. Le représentant du **Népal** a évoqué les risques de dégradation auxquels était de plus en plus soumise l'économie mondiale et a préconisé à cet égard des politiques plus audacieuses et un renforcement de la coopération internationale. Les mesures récemment prises pour renforcer la coordination des politiques macroéconomiques étaient encourageantes.

33. La Conférence sur le financement du développement devrait examiner la question de l'accroissement nécessaire de l'APD pour réduire la pauvreté et assurer le développement à long terme des infrastructures, ainsi que celle de l'allègement de la dette (y compris l'annulation totale de la dette des pays les moins avancés). La faible part des pays les moins avancés dans le total des flux d'IED montrait toute la nécessité de trouver d'autres formes de ressources

financières pour ces pays, et la diminution de leur part dans le commerce international était une autre question à laquelle il fallait s'attaquer d'urgence.

34. Les réformes d'orientation engagées dans les pays en développement pour parvenir à la stabilité macroéconomique et assurer une croissance durable étaient souvent des réformes douloureuses, qui aggravaient la pauvreté et les difficultés, et sans un climat économique favorable et une assistance financière elles deviendraient encore plus difficiles. La contribution de la CNUCED au renforcement des institutions et au développement des compétences dans ces pays était essentielle à cet égard.

35. Une mondialisation conduite sans une réflexion intellectuelle appropriée risquait de créer des poches d'exclusion et de marginalisation. La recherche d'une plus grande protection des droits de propriété intellectuelle devait être conciliée avec les impératifs de justice sociale et de respect universel des droits de l'homme. La coalition mondiale actuellement constituée pour lutter contre le terrorisme devait produire une nouvelle culture mondiale rejetant l'intolérance fondée sur les différences de couleur, d'appartenance ethnique, d'idéologie ou de foi.

36. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit qu'une croissance économique durable, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, était favorisée par des politiques de marché contribuant à une exploitation efficace des flux financiers mondiaux. Sices flux n'étaient pas sans risques, les pays pouvaient considérablement réduire les perturbations dues à l'instabilité à court terme des marchés en évitant toute incohérence entre leur politique monétaire et leur politique de change, en adoptant des pratiques budgétaires responsables, en gérant correctement le calendrier des échéances de leur dette, en surveillant le risque monétaire et le risque de liquidité dans le secteur bancaire, et en garantissant l'existence d'un système efficace de gouvernance d'entreprise et d'un solide cadre juridique pour l'activité économique.

37. Des politiques nationales équilibrées devaient aller de pair avec les efforts correspondants au niveau international. D'importantes réformes au FMI en 2000 visant à améliorer les mécanismes de prêt avaient été suivies en 2001 d'efforts portant sur la hiérarchisation des conditions de prêt et sur l'amélioration des capacités de prévention des crises. Les effets de contagion devaient être mieux compris pour que puissent être conçus des mécanismes permettant

d'éviter des interventions par trop fréquentes et le problème du risque moral. Ceux qui profitaient des gains procurés par des investissements à haut risque devaient aussi accepter les coûts d'une évolution défavorable de ces investissements. Des réformes étaient également en cours à la Banque mondiale et dans les banques multilatérales de développement.

Le Président Bush avait proposé que la part du financement fournie par ces institutions sous la forme de dons plutôt que de prêts soit portée à 50 % dans le cas des pays les plus pauvres et les moins solvables.

38. Le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001* présentait un certain nombre de vues sur le système financier international, mais les États-Unis estimaient qu'il était encore trop tôt pour formuler des conclusions. Il était également surprenant de voir la CNUCED préconiser, à un moment où l'économie mondiale se ralentissait, des mesures qui auraient probablement pour effet de restreindre encore les flux de capitaux vers les pays en développement.

Les États-Unis encourageaient l'ONU, l'OMC, le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions à renforcer leur coopération par les voies existant déjà, tout en se concentrant sur leur propre mandat de façon à tirer le meilleur parti de leurs compétences et à éviter les chevauchements d'activités.

39. Le représentant du **Mexique** a dit que la CNUCED possédait un certain nombre d'avantages comparatifs dans le contexte de la réforme des institutions financières internationales et de l'instauration de la stabilité financière et monétaire. Le concept de développement durable devait être pleinement intégré au programme de travail de ces institutions internationales.

40. La coopération multilatérale pouvait beaucoup contribuer au développement à long terme, en particulier pour l'instauration de réglementations et de politiques claires et transparentes. Par ses activités de renforcement des capacités, la CNUCED pouvait aider les pays à briser le cercle vicieux de la pauvreté. Les ressources financières pour la promotion de l'investissement dans les pays en développement étant toujours plus rares, les mesures nécessaires dans ce domaine devraient faire partie intégrante du programme de travail de la Conférence sur le financement du développement, qui serait l'occasion d'étudier de nouvelles approches à cette importante question.

41. Le représentant du **Fonds monétaire international** a évoqué le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001* et a dit que la surveillance régulière des grands pays développés comme des pays en développement était essentielle pour permettre au Fonds de prendre des mesures appropriées en cas de crise économique ou financière internationale. La surveillance du Fonds avait été élargie à différents aspects du secteur financier, dans les pays développés et dans les pays en développement, car les normes avaient besoin d'être améliorées dans tous les pays membres compte tenu des conséquences que pouvaient avoir de mauvaises normes réglementaires et des répercussions des crises financières dans les pays développés comme dans les pays en développement. Concernant les flux financiers internationaux, le Conseil d'administration du Fonds n'avait nullement envisagé d'étendre les compétences du FMI à la surveillance des mesures de contrôle des mouvements de capitaux. Les conseils fournis par le Fonds insistaient sur une libéralisation progressive du compte de capital, en fonction de la situation particulière de chaque pays. Le Fonds estimait que des dysfonctionnements du secteur financier intérieur avaient été à l'origine des récentes crises financières et il avait recentré sa surveillance en conséquence.

42. L'utilisation intensive de mesures de contrôle des mouvements de capitaux avait des incidences négatives à la fois sur la stabilisation macroéconomique et sur l'efficacité microéconomique. De plus, tout examen de l'expérience de pays appliquant de telles mesures devait être rattaché à un examen des politiques prudentielles dans les pays débiteurs et les pays créanciers. L'affirmation selon laquelle les désalignements de taux de change et les fluctuations des monnaies du G-3 avaient joué un rôle important dans la plupart des grandes crises dans les pays émergents minimisait l'importance, dans les crises les plus récentes, de l'interaction des problèmes propres au secteur financier intérieur avec des positions extérieures et des régimes de change intenable.

43. La participation du secteur privé à la gestion des crises était une question complexe, sur laquelle on avait encore peu progressé. Les strictes limites à l'accès aux ressources du Fonds, avec la mise en place de seuils au-delà desquels une participation concertée du secteur privé serait automatiquement requise, étaient une question sur laquelle il n'y avait pas accord entre les administrateurs du Fonds. Les avantages et les inconvénients des propositions de moratoire devaient être mis en balance, et la question de moratoires juridiquement conformes restait

entière. Les pays qui, touchés par une crise, étaient considérés comme constituant un risque systémique pouvaient désormais avoir accès aux ressources du Fonds au-delà des limites normales, mais il était entendu que cet accès exceptionnel allait de pair avec une plus grande participation du secteur privé que dans des conditions normales. Aussi, la dichotomie présentée dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2001* entre cet accès exceptionnel et la participation du secteur privé était trompeuse. Comme dans d'autres cas, le Fonds n'avait jamais encouragé des pays à manquer à leurs obligations.
